



communiqué de presse

PARIS,
LE 28 NOVEMBRE 2019

CONTACT
Caroline Cordier
T. 33 (0)1 55 55 61 63
caroline.cordier@hceres.fr

LE HCÉRES PUBLIE LE RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'ANR

Le Hcéres publie, jeudi 28 novembre, le rapport d'évaluation de l'Agence nationale de la recherche (ANR) portant sur la période 2014-2018. Fruit des travaux d'un comité d'experts internationaux, ce rapport livre une analyse assortie de recommandations sur le positionnement institutionnel et la stratégie de l'ANR, sur sa gouvernance et sur ses différentes activités.

Agence française de financement de la recherche sur projets, l'ANR est également chargée, pour le compte de l'État, de gérer et de suivre la mise en œuvre des actions du programme d'investissements d'avenir (PIA) dans le champ de l'enseignement supérieur et de la recherche (appel à projet, sélection, conventionnement, évaluation).

« Dans un contexte de contraintes particulier, la trajectoire positive suivie par l'ANR répond en grande partie aux recommandations de la précédente évaluation¹ » note en conclusion du rapport le comité d'experts présidé par Rémi Quirion, chercheur en neurosciences (Institut Douglas) et Scientifique en chef du Québec.

S'appuyant sur un rapport d'autoévaluation jugé « sincère » et sur diverses rencontres (interlocuteurs internes, représentants des principaux partenaires français et étrangers, bénéficiaires de projets financés par l'ANR), le comité souligne « l'excellence et le professionnalisme des processus de programmation et d'évaluation de la recherche » de l'agence, ainsi que « la reconnaissance dont elle jouit auprès de ses partenaires en France et à l'international ».

Le comité constate par ailleurs que « malgré une récente augmentation du budget d'intervention pour le financement de la recherche sur projets, le taux de sélection est encore trop faible ». Il préconise que « le prochain contrat d'objectifs et de performance de l'agence permette d'inscrire son action dans la durée et de garantir un taux de sélection nettement plus élevé. »

Enfin, le comité considère que l'ANR a de nombreux atouts pour relever les enjeux qui font l'objet des recommandations qu'il formule :

- Augmenter très significativement le taux de sélection dans tous les programmes, en maintenant un bon niveau de soutien par projet. Une attention toute particulière doit être accordée aux jeunes chercheurs.
- Travailler à une articulation plus fine des valeurs et des missions de l'agence par la production d'une vision à moyen et long terme. Ancrer cette vision et les valeurs sur lesquelles elle repose au sein de l'agence (de ses personnels au conseil d'administration).
- Clarifier dans le contrat d'objectifs et de performance le mandat confié à l'ANR et les risques qui lui sont associés (simplification du contenu et objectifs plus clairs) en s'assurant de la convergence des points de vue qu'il suscite tant de la part du personnel que de la présidence et en y incluant une description précise des moyens nécessaires à sa mise en œuvre.

¹ La précédente évaluation de l'ANR a été réalisée par l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Aéres) en septembre 2012.

.../...

LE HCÉRES

Le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) est l'autorité administrative indépendante chargée d'évaluer l'ensemble des structures de l'enseignement supérieur et de la recherche, ou de valider les procédures d'évaluations conduites par d'autres instances. Par ses analyses, ses évaluations et ses recommandations, il accompagne, conseille et soutient la démarche d'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche en France.

- En matière de gouvernance, veiller à un meilleur partage de la politique de la qualité par le conseil d'administration et mieux assurer son suivi en interne : faire du comité de pilotage scientifique une véritable instance stratégique ; envisager la création d'un comité d'audit pour s'assurer de la gestion optimale de toutes les ressources financières de l'agence.
- Mieux anticiper et mieux programmer la gestion des risques à travers la création d'un comité de gestion des risques rattaché à la présidence et rapportant au conseil d'administration, afin de mieux couvrir les risques auxquels l'ANR peut être confrontée (contingences budgétaires, problématiques RH, variabilité des taux de succès aux appels d'offres, liens complexes à l'environnement externe, dynamiques politiques et sociétales, etc.).
- Conforter et pérenniser la dynamique interne des groupes de travail et continuer à développer le champ de l'intégrité scientifique, de l'éthique, de la parité et de la conduite responsable en recherche dont l'agence devrait devenir un leader mondial.
- Faire de l'étude de l'impact un chantier majeur en s'appuyant sur le meilleur des acquis en la matière au niveau international, en générant sans délais des bases de données et en priorisant les analyses ex post des thématiques sur cinq ans.
- Renforcer la communication à l'interne et à l'externe en veillant davantage à rendre compte tant aux autorités gouvernementales qu'au grand public des résultats obtenus et en s'appuyant sur les réussites des différents programmes pour construire cette stratégie de communication à 360 degrés.

Dans sa lettre d'observations, attentif à ces recommandations, Thierry Damerval, président directeur général de l'ANR, distingue celles qu'il considère « d'ores et déjà comme devant être prises en compte », de celles « qui appellent une analyse approfondie et une concertation ».

Les résultats de cette évaluation contribueront aux réflexions de l'ANR avec le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation dans le cadre de la prochaine loi de programmation de la recherche.

EN SAVOIR PLUS

📄 **Télécharger le rapport d'évaluation de l'ANR**
<https://www.hceres.fr/Rapport-ANR>

📄 **Chiffres clés de l'ANR pour l'année 2019**

- budget d'intervention pour le financement de la recherche sur projets : 708 M€
- programme d'investissements d'avenir (PIA) : près de 26 Mds€.

L'ANR dispose d'un budget de fonctionnement de 36 M€ et son personnel est constitué de 278 ETPT (équivalent temps plein annuel travaillé).